

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro).

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 portant création du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro), notamment son article 10.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro), en qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Michel GENARD, Directeur de l'unité de recherche PSH à l'INRA d'Avignon ;
- M. José MARTINEZ, Directeur de recherche, Directeur du centre IRSTEA de Rennes ;
- M. François COTE, Chef du département PERSYST du CIRAD ;
- M. Patrick SENTIS, Professeur à l'Université Montpellier 1, Directeur de l'école doctorale Economie et gestion ;
- M. Thierry LOISEL, Responsable du programme Maïs, Syngenta Seeds ;
- M. François BRELLE, Directeur technique de la société du Canal de Provence ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. André NIEOULLON, Coordonnateur des conseillers scientifiques auprès de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche

- M. Jean-Dominique LEBRETON, Directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ;
- Mme Camille MICHON, Professeure à AgroParisTech, directrice de l'UMR 1145 Ingénierie Procédés Aliments (Genial).

Article 2

La directrice générale du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **18 AVR. 2014**

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS